

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACADEMIE DE DIJON

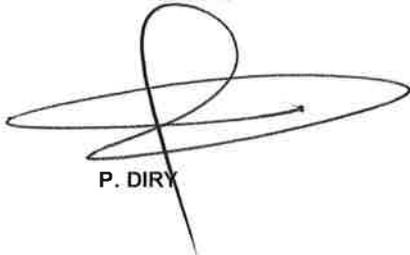
Lycée Julien Wittmer
13 rue de Champagny – 71120 CHAROLLES
Tél : 03 85 88 01 00
Courriel : 0710018j@ac-dijon.fr

Année scolaire : 2024-2025
Numéro de séance : 6
Date de convocation : 11 avril 2025
Présidence de : Philippe DIRY
Date de la séance : 06 mai 2025

Quorum : 16
Nombre des présents : 21
Nombre d'absents excusés : 8

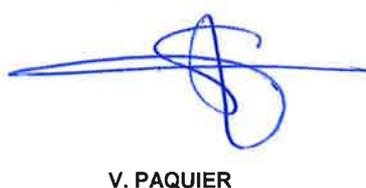
SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis /Vote / Extrait/Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. GENERALITES					
➤ Désignation secrétaire de séance	Avis	3			
➤ Approbation du PV du CA du 08/04/2025	Vote	3			
II. AFFAIRES FINANCIERES					
EXERCICE 2024					
➤ Compte financier	Vote	3	62-63		
III. VIE SCOLAIRE					

Signatures
Le Président



P. DIRY

Charolles, le 02 juin 2025
La Secrétaire



V. PAQUIER

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 mai 2025

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DIRY Philippe	X						
	Provisseure - Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Secrétaire Générale	PAQUIER Valérie	X						
	DDFPT	LIEUTARD Vincent	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
		GORDAT Gérald			X				
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX M.-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François			X	DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Total			7	1	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement et d'éducation	PILLOT Stéphanie	X			MIGEVANT Carole			
		BOIS Nathalie	X			LAURENT Nathalie			
		VASSAS Caroline	X			PUGLIESE Guillaume			
		BIJU-DUVAL François			X	LARGE Elisabeth			
		NOLY Isabelle	X			BOZON Mathieu			
		DERA Stéphanie	X						
		LAUVERNIER Harmonie			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	DEGUIN Séverine	X			SEGUIN Corinne			
		GONCALVES Flavie	X						
		BOURGEOIS Julien	X						
Total			8	0	2				
Parents d'élèves	CHAIDRON Valérie			X		COSTET Anne			
	LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte				X	LEVEQUE Elodie	X		
	BALIGAND Catherine				X	DEGEORGE Nelly			
	MACKE Stéphanie	X				LUMINET Agnès			
	LAGOUTTE Marine				X	LAVIGNE Aurélie	X		
Elèves	JACQUET Justine	X				ESCALIER Thilo			
	DURANT Lucy	X				CAPITAINE Lalie			
	DESTRE David			X		ALVES DO REGO Lola			
	DURY Jade				X				
	PALLOT Adam	X							
Total			4	2	4		2		

RUBRIQUE I. GENERALITES

Ouverture de la séance à 18h15

1. INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Désignation du secrétaire de séance :

- Approbation du compte-rendu du C.A. du 08/04/2025

Résultat du vote : **Approuvé à l'unanimité**

RUBRIQUE II. AFFAIRES FINANCIERES

1. COMPTE FINANCIER 2024

Le compte rendu de gestion, qui fait partie intégrante du compte financier, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration et des objectifs assignés par l'autorité académique, la collectivité territoriale de rattachement et les éventuels financeurs d'opérations.

Le compte financier retrace toutes les opérations budgétaires de l'année civile effectuées (dépenses et recettes).

Les différences entre les crédits initiaux et les crédits définitifs s'expliquent par les décisions budgétaires modificatives au cours de l'exercice 2024.

La dotation de fonctionnement attribuée à l'établissement par le conseil régional pour l'année 2024 est de 309 604,00 €.

Le compte financier 2024 est établi pour la première fois de façon dématérialisée en raison du transfert de la comptabilité du Lycée J.Wittmer via l'application Op@le.

L'exercice 2024 présente un résultat de fonctionnement de 142 116,29 € (voir rapport du chef d'établissement et de l'agent comptable)

Résultat du vote : **Pour à l'unanimité**

Acte N° 63

Le résultat de l'exercice s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement. Le résultat est excédentaire lorsque le total des recettes nettes est supérieur au total des dépenses nettes. La somme des résultats service par service donne le résultat net de l'exercice.

Le chef d'établissement propose aux membres de voter l'affectation du résultat de 142 116,29 euros sur un compte de réserve unique.

Résultat du vote : **Pour à l'unanimité**

Acte N° 62

Voir rapport ordonnateur et agent comptable ci-après.

La séance est levée à 19h40.

Lycée Julien Wittmer - Charolles

Rapport de l'ordonnateur

Mardi 06 mai 2025

Propos introductifs :

Le lycée Julien Wittmer a subi l'absence d'un secrétaire général titulaire pendant deux années consécutives. L'intérim a été assuré par un personnel de catégorie B pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

Au 1^{er} septembre 2024, une secrétaire générale déléguée stagiaire a été nommée et affectée sur le poste jusqu'à ce jour non pourvu. Ces personnels ont été accompagnés par 3 agents comptables par intérim différents. Si la finalité de chacun des agents comptables a été identique, la méthodologie appliquée et les attendus pouvaient différencier. L'exigence et le management des équipes a eu une incidence sur le fonctionnement quotidien.

L'équipe des services d'intendance et de gestion s'est renouvelée régulièrement avec l'intégration d'agents contractuels ayant une totale ou une partielle méconnaissance du système. Systématiquement ces personnels ont été livrés à eux même et formé par les collègues titulaires en poste sur le service. Pour autant, il est à souligner la totale implication de chacun des agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Ils ont permis à ce service de continuer à répondre aux exigences administratives de fonctionnement quotidien en respectant les délais, les calendriers, les documents et les contraintes.

A la rentrée 2024, un agent comptable par intérim a été reconduit dans sa mission pour l'année scolaire après avoir exercé l'intérim de mai à août 2024. Contraint par des problématiques personnelles, et contrairement à la pratique de ses collègues intérimaires sur les années précédentes, cette personne à manager l'agence comptable de Charolles à distance dès la mi-septembre. Si cet agent est intervenu une fois par semaine en présentiel de mi-mai à août 2024, il n'est pas revenu en établissement depuis mi-septembre 2024. Cette problématique pose la question du management et de l'accompagnement de l'équipe mise en difficulté par cette absence de communication directe.

Depuis sa prise de fonction, la secrétaire générale déléguée a dû exercer les missions de secrétaire générale. Là aussi, nous pouvons nous poser la question de l'accompagnement de cet agent administratif. Fort heureusement, ses compétences ont permis d'intervenir à différents niveaux du service. Tout d'abord, il a ré organisé l'installation matérielle et physique de chaque bureau. Il a ensuite défini un organigramme de travail en précisant les missions de chacun. Enfin il a accompagné tous les agents par un management de qualité pour favoriser une reprise de confiance de chacun en ses compétences professionnelles, pour établir et installer un climat de qualité de vie au travail. Il a su créer le lien indispensable entre l'agent comptable resté à distance, et l'agence comptable toujours en siège à Charolles.

L'année 2024, tout comme l'année 2023, a été compliquée et complexe d'autant que les agents ont travaillé avec la menace permanente d'une fermeture de l'agence comptable de Charolles. Menace qui s'est concrétisée en février 2025.

C'est donc dans ce contexte, que les services se sont attachés à finaliser le compte financier pour pouvoir rendre compte des éléments financiers et de l'exécution budgétaire de l'année civile 2024

Le compte rendu de gestion, qui fait partie intégrante du compte financier, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration et des objectifs assignés par l'autorité académique, la collectivité territoriale de rattachement et les éventuels financeurs d'opérations.

Le compte financier retrace toutes les opérations budgétaires de l'année civile effectuées (dépenses et recettes).

Les différences entre les crédits initiaux et les crédits définitifs s'expliquent par les décisions budgétaires modificatives au cours de l'exercice 2024.

La dotation de fonctionnement attribuée à l'établissement par le conseil régional pour l'année 2024 est de 309 604.00 €.

Le compte financier 2024 est établi pour la première fois de façon dématérialisée en raison du transfert de la comptabilité du Lycée J.Wittmer via l'application Op@le.

EXECUTION BUDGETAIRE

SERVICE	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	DIFFERENCE
PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT			
Activité pédagogique	354 494,61 €	297 024,67 €	57 469,94 €
Vie de l'élève	46 041,55 €	45 802,55 €	239,00 €
Administration et logistique	551 750,27 €	431 314,95 €	120 435,32 €
Total service généraux	952 286,43 €	774 142,17 €	178 144,26 €
Restauration et hébergement	617 012,20 €	653 040,17 €	-36 027,97 €
Total services spéciaux	617 012,20 €	653 040,17 €	-36 027,97 €
TOTAL PREMIERE SECTION	1 569 298,63 €	1 427 182,34 €	142 116,29 €
RESULTAT			142 116,29 €
DEUXIEME SECTION : OPERATION EN CAPITAL			
Opération en capital	16 689,78 €	16 689,78 €	0,00 €

1- LE SERVICE GENERAL

1.1 LE SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Les recettes

Les recettes, surtout constituées de subventions (dotation de fonctionnement de la région, subventions spécifiques du rectorat ou de la région) n'appellent pas d'observations spécifiques.

Point sur les recettes du service AP - Comparaison entre prévisions et réalisations

	Budget	Réalisations	% de réalisation
Subventions de fonctionnement	31 826,42 €	31 826,42 €	100%
Taxe apprentissage	15 449,38 €	7 577,56 €	49%
Subvention spécifique de la région	52 402,59 €	23 824,54 €	45%
PFT	24 278,76 €	5 520,00 €	23%
IFRIA	163 727,00 €	222 238,00 €	136%
ERASMUS	32 143,26 €	6 677,39 €	21%
PPE	7 276,00 €	5 776,00 €	79%
Crédits d'Etat	1 900,02 €	1 861,52 €	98%
Recettes diverses	84 170,25 €	49 193,18 €	58%
Total	413 173,68 €	354 494,61 €	86%

Les dépenses

Détail des reliquats du Service AP

	Budget	Dépenses	Reliquat	% de réalisation
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	11 400,00 €	6 075,91 €	5 324,09 €	53%
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	197 687,90 €	149 828,55 €	47 859,35 €	76%
DEPENSES COMMUNES	67 152,18 €	63 098,74 €	4 053,44 €	94%
PROJETS -VOYAGES ET SORTIES	74 537,10 €	59 753,34 €	14 783,76 €	80%
PPE	7 276,00 €	5 776,00 €	1 500,00 €	79%
PFT	24 278,76 €	5 814,74 €	18 464,02 €	24%
ERASMUS	32 143,26 €	6 677,39 €	25 465,87 €	21%
Total	414 475,20 €	297 024,67 €	117 450,53 €	72%

La totalité des reliquats de la taxe d'apprentissage a été ouverte au budget 2024 soit 15 449.38 €. Pour l'exercice 2024 le montant de la taxe d'apprentissage perçu s'élève à 17409.30 €.

Résultat service AP

SERVICE	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	DIFFERENCE
Activité pédagogique	354 494,61 €	297 024,67 €	57 469,94 €

1.2 LE SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

Les recettes

Les recettes du service vie de l'élève sont constituées de subventions de l'Etat (pour le paiement des fonds sociaux), de subventions de la région (aide aux familles) et d'une part de la dotation d'un montant de 500.00 € à destination de l'infirmierie pour l'achat de produits pharmaceutiques.

Point sur les recettes du service VE - Comparaison entre prévisions et réalisations

	Budget	Réalisation	% de réalisation
Dotation de fonctionnement	500,00 €	500,00 €	100%
Aide région aux élèves	77 870,00 €	26 730,00 €	34%
Projets éducatifs (EVEIL)	4 825,00 €	5 732,50 €	119%
Fonds sociaux	20 957,00 €	13 079,05 €	62%
Autre subvention Etat	7 163,00 €	0,00 €	0%
Total	111 315,00 €	46 041,55 €	41%

Les dépenses

Détail des reliquats du service VE

	Budget	Dépenses	reliquats	% de réalisation
Infirmierie	500,00 €	500,00 €	- €	100%
Aide région aux élèves	77 870,00 €	26 730,00 €	51 140,00 €	34%
Projets éducatifs (EVEIL)	4 825,00 €	5 493,50 €	-668,50 €	114%
Fonds sociaux	20 957,00 €	13 079,05 €	7 877,95 €	62%
E3D	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0%
CESCE	3 663,00 €	0,00 €	3 663,00 €	0%
13AI	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0%
Total	111 315,00 €	45 802,55 €	65 512,45 €	41%

Les aides aux élèves regroupent l'ensemble des dépenses d'aides financières à destination des familles : aide aux familles boursières et aide aux familles non boursières.

Fonds sociaux : 104 familles ont bénéficié de l'aide du fonds social.

La subvention Eveil est versée pour une année scolaire, le montant alloué pour 2023-2024 est de 5618.00 €. Les élèves internes ont pu se rendre à une soirée bowling, à cello et la patinoire de Roanne. La subvention a été totalement utilisée pour un montant de 5618 euros. La subvention pour 2024-2025 s'élève à 5 312.00 € de septembre à décembre 2024 le montant utilisé est de 684 euros.

SERVICE	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	DIFFERENCE
Vie de l'élève	46 041,55 €	45 802,55 €	239,00 €

1.3 LE SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

La collectivité de rattachement a attribué à l'établissement une dotation complémentaire d'un montant de 80 000.00 € à destination du domaine viabilisation.

Les recettes

Point sur les recettes du service ALO - Comparaison entre prévisions et réalisations

	Budget	Réalisations	% de réalisation
Subvention de fonctionnement	447 277,58 €	447 277,58 €	100%
Subventions spécifiques	65 767,46 €	59 263,76 €	90%
Locations diverses	8 200,00 €	8 216,20 €	100%
PPE	760,00 €	715,57 €	94%
Diverses recettes	3 572,42 €	1 335,26 €	37%
Neutralisation des amortissements		34 941,90 €	#DIV/0!
Total	525 577,46 €	551 750,27 €	105%

Les dépenses

Détail des reliquats du Service ALO

	Budget	Dépenses	Reliquat	% de réalisation
ADMINISTRATION GENERALE	35 362,50 €	37 703,07 €	-2 340,57 €	107%
COMMUNICATION (téléphonie et frais postaux et bancaires)	11 768,53 €	16 096,22 €	-4 327,69 €	137%
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	112 384,91 €	115 535,30 €	-3 150,39 €	103%
PPE	760,00 €	715,57 €	44,43 €	94%
VIABILISATION	364 000,00 €	217 716,07 €	146 283,93 €	60%
AMORTISSEMENT	43 548,72 €	43 548,72 €	0,00 €	100%
Total	567 824,66 €	431 314,95 €	136 509,71 €	76%*

Sur l'exercice 2024 un complément de dotation de fonctionnement de 80 000.00 € a été attribué par la collectivité de rattachement et répartie du le domaine ALO viabilisation. Aucun prélèvement n'a été réalisé sur l'exercice 2024 pour abonder le domaine viabilisation.

Résultat service ALO

SERVICE	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	DIFFERENCE
Administration et logistique	516 808,37 €	387 766,23 €	129 042,14 €

2 LES SERVICES SPECIAUX

2.1 LE SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Les recettes

Les recettes des familles et des commensaux montrent une tendance à la hausse mais restent insuffisantes en raison d'une surestimation des prévisions lors de l'ouverture budgétaire 2024.

Point sur les recettes du service SRH - Comparaison entre prévisions et réalisations

	Budget	Réalisations	% de réalisation
Produits scolaires	587 882,35 €	545 223,44 €	93%
Viabilisation LPA	45 782,15 €	45 782,15 €	100%
Diverses recettes	2 000,00 €	3 222,75 €	161%
Subvention région	35 007,00 €	22 784,25 €	65%
Total	670 671,50 €	617 012,59 €	92%

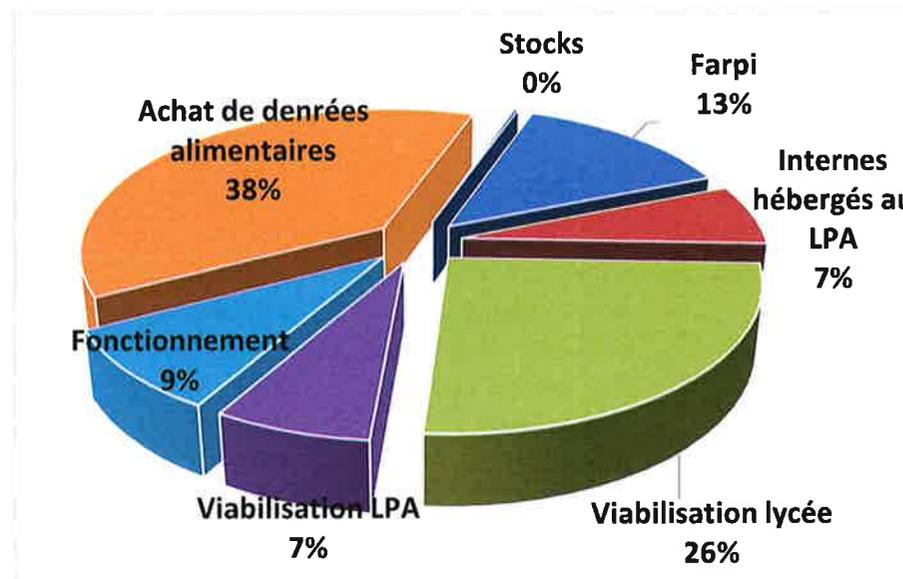
Les dépenses

Sur un total de 653 040.17 €, le montant d'achat des denrées alimentaires s'élève à 248 742.17 € ce qui représente 38 % des dépenses de ce service.

Explication du résultat

Le « **Service Restauration et Hébergement** » (SRH) dégage un déficit important de -36 027.97€ qui s'explique notamment par l'absence d'un chef de restauration titulaire. Cela a entraîné un manque de coordination et de prise de décision efficace. La désorganisation du service a pu mener à des erreurs dans la gestion des tâches quotidiennes, ce qui a compromis l'efficacité opérationnelle et la maîtrise de coûts.

SERVICE	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	DIFFERENCE
Restauration et hébergement	617 012,20 €	653 040,17 €	-36 027,97 €



3 LES INVESTISSEMENTS

Les subventions accordées par le conseil régional dans le cadre du plan pluriannuel d'équipements, du CRM et des fonds versés par l'IFRIA et de la PFT ont permis d'acquérir du matériel à destination des sections d'enseignements professionnelles.

Recettes OPC/Dépenses OPC = 16 689.78 €

INVESTISSEMENTS 2024

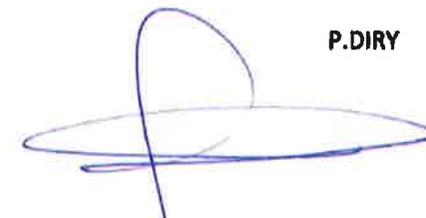
Subvention région	
<i>Plan pluriannuel d'équipements</i>	
<i>PEDAGOGIQUE</i>	
Pétrin	1 224,00 €
<i>AGENTS</i>	
Sèche Linge	6 840,00 €
<i>Agents</i>	
Machine à coudre	999,00 €
TOTAL	9 063,00 €
IFRIA	
Laminoire à pâtes	5 724,00 €
TOTAL	5 724,00 €
PFT	
chargeur 20 tablettes	1 902,78 €
TOTAL	1 902,78 €
TOTAL	16 689,78 €

CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2024 fait état d'un bénéfice de 142 116.29 euros. L'exécution du budget 2024 montre pour tous les services une utilisation en concordance avec les crédits ouverts. Le montant du fonds de roulement à l'issue de l'exercice 2024 est de 321 982.65 €

Charolles, le 06 mai 2025

L'ordonnateur,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

P.DIRY

ANNEXE AU COMPTE FINANCIER 2024 – LYCEE JULIEN WITTMER

1- Les faits caractéristiques de l'exercice et les modifications apportées

L'évènement majeur qui a marqué l'exécution comptable de cet exercice, fut bien la mise en œuvre du progiciel Opale (vague 6) à partir du 1^{er} Janvier 2024.

Le chef d'établissement : Monsieur Philippe Diry, ordonnateur qui n'a pas encore pratiqué Op@le.

La situation du service de gestion et de l'agence comptable est complexifiée par des intérim de gestion et de comptable depuis 2022.

Le Secrétariat général a été assuré en 2024 par une titulaire de catégorie B du service de gestion de l'établissement jusqu'en septembre. Cet intérim a été assuré par une agent n'ayant jamais pratiqué op@le avant l'entrée de l'établissement au 1^{er} janvier 2024. Au 1^{er} septembre, Madame Paquier Valérie a été nommée Secrétaire Générale Déléguée et assure les fonctions de gestionnaire du lycée. Elle pratiquait Op@le dans son établissement précédent.

Depuis le 06 mai 2024, un nouvel agent comptable (agence comptable de Louhans 71) effectue l'intérim comptable de Charolles (71) à l'ouest du département et donc à l'opposé de Louhans. C'est le troisième comptable assurant ce remplacement. Ce sont 13 établissements rattachés sur les 2 agences comptables dont 9 dans op@le au 31 décembre 2024.

Le lycée fait parti des établissements entrant dans op@le en 2^{ème} vague pour l'Agence comptable. Cela reste un changement majeur des pratiques et du métier de l'intendance en EPLE.

Op@le a demandé une adaptation et une remise en question sur le fonctionnement et la manière de travailler des équipes.

Les supports et techniques de formation ont été beaucoup améliorés par rapport aux vagues précédentes. L'entrée précédente d'autres établissements permet un échange de pratiques et des supports d'aides permettant de se sentir plus à l'aise à la pris en main de manière optimale de ce nouvel outil. L'entre aide et le travail d'équipe a été le maître mot de cette première période.

Les mises à jour du pro logiciel impactent régulièrement le travail des équipes et la prise en main de cet outil.

Les services de maintenance ont rencontré également beaucoup de difficultés à réparer les dysfonctionnements et ou à trouver des solutions à des problématiques diverses et variées qui bloquaient l'avancée et l'évolution de prise en main de l'outil. Le nombre important d'établissements entrant de ces nouvelles vagues explique aussi la multiplication des problèmes.

Malgré les difficultés et l'entrée de 3 autres établissements dans op@le au 01 janvier 2025 (ce qui demande un travail de préparation et d'intégration important en parallèle), les équipes ont produit le compte financier dans les délais et en intégrant le respect maximum des règles de la comptabilité publique.

2- Les principes, règles et méthodes comptables applicables

Ce nouvel outil a conduit à l'utilisation d'une nouvelle structure comptable modifiée à compter de l'exercice 2024 et a induit des changements de méthodes comptables présentés ci-après.

L'outil Op@le n'ayant pas d'historique, les éditions du compte financier ne comportent pas d'historique pluriannuel des indicateurs.

2-1 Le cadre réglementaire

Le lycée Julien Wittmer est un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL).

Les règles financières et comptables sont consignées dans l'instruction codificatrice M9-6 du 2 décembre 2020 relative aux EPL ayant basculé sous le nouveau logiciel de comptabilité Op@le.

2-2 Les modalités de la gestion financière

Le budget approuvé par le Conseil d'Administration se répartit en un budget principal constitué de trois services généraux, d'un service spécial et d'un service d'investissements dont les crédits sont limitatifs :

- Le service Activités Pédagogiques ;
- Les service Vie de l'Elève ;
- Le service Administration et Logistique ;
- Le Service de Restauration et d'Hébergement ;

- Le service Opérations en Capital.

Au sein de chaque service, les crédits sont fongibles, ces mouvements sont alors de la responsabilité de l'ordonnateur.

Les mouvements d'un service vers un autre nécessitent l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Une fois le budget approuvé par l'organe délibérant, il est exécuté et mis en œuvre par le Président en sa qualité d'ordonnateur de l'établissement.

Les dépenses sont ventilées par destinations et les recettes par origines.

2-3 Changements de méthodes comptables

Le changement de progiciel comptable et l'adoption de la M9-6 Opale à partir du 1^{er} janvier 2024, ont entraîné les changements de méthodes comptables suivants :

- La suppression du reversement des charges de fonctionnement du SRH vers ALO qui a nécessité la mise en place de clés de répartition pour certains postes de dépenses entre ces deux services. Acte du 27 novembre 2023, la seule clé de répartition mise en place concerne les ordures ménagères comme suit 10% sur le ALO et 90% sur le SRH.
- la disparition des bourses nationales au sein de la comptabilité budgétaire. Gestion dorénavant en compte de tiers.
- la technique de l'extourne pour le paiement des factures N-1 non parvenues a été modifiée.
- la comptabilité patrimoniale, antérieurement tenue sous le logiciel EGIMMO, est désormais intégrée au progiciel.

Des outils ont été mis en place pour assurer la continuité de l'analyse ainsi que la construction et le suivi budgétaire.

La mise en place des bases d'un contrôle interne comptable refondé commence à entrer en vigueur le jour mais n'est pas optimal.

2-4 Les systèmes d'information financière et comptable

- Op@le : progiciel de gestion comptable et budgétaire, intégrant la comptabilisation des immobilisations

- Easylis : outil mis à disposition par la collectivité de rattachement pour le suivi des commandes et des stocks concernant les denrées alimentaires.
- TurboSelf : outil de gestion des droits d'accès à la restauration scolaire et des comptes des personnels et élèves qui paient à la prestation.

3- Notes relatives aux postes de bilan

3-1- Actif immobilisé

L'actif immobilisé, antérieurement suivi dans le logiciel EGIMMO, a été intégré au pro logiciel op@le.

Pour l'exercice 2024, aucune opération particulière n'a été menée (sorties d'inventaire, transferts).

Lors de la reprise de l'inventaire immobilisé dans op@le, une différence de 60 € au compte 139 Bilan de Sortie GFC – reprise dans op@le au compte 134920/134950 (+60 €) et au compte 2818 Bilan de Sortie GFC – reprise au compte racine 2818 (-60 €).

Cette différence s'explique par un ordre de réduction de recette effectué à tort sur l'exercice 2023. Le montant de reprise dans op@le est concordant avec la réalité comptable corrigée de cette écriture à tort.

Biens acquis en 2024

Immobilisation	Etablissement	Acquisition	Mise en service	Montant	COMPTE	CGR A			Libellé CGR A
MIND000181	P02064	21/11/2024	21/11/2024	6 840,00 €	215000	OPC	PPE	2EQUAU2403	SECHE LINGE
MIND000182	P02064	18/07/2024	18/07/2024	5 724,00 €	215000	OPC	BTS IMMO	0IMMOBTS	LAMINOIRE
MIND000183	P02064	12/07/2024	12/07/2024	1 902,78 €	215000	OPC	PFT	IMMO 0IMMO	CHARIOT CHARGEUR DE 20 TABLETTES
MIND000184	P02064	21/11/2024	21/11/2024	1 224,00 €	215000	OPC	PPE	2EQUAU2405	PETRIN TETE ET CUVE FIXE
MIND000185	P02064	06/12/2024	06/12/2024	999,00 €	215000	OPC	ENTRET	2EQATT	MACHINE A COUDRE
TOTAL Immobilisations 2024				16 689,78 €					

	2021	2022	2023	2024
SC 28	682 927.94	712 388.76	727 589.64	770 262.00
SD 20-21	745 281.69	812 649.83	863 645.26	880 335.04
TAUX VETUSTE	91.63 %	87.66 %	84.25 %	87.75 %

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Amortissements	Valeur nette à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles			
- Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			
- Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
- Terrains			
- Constructions	1 290.00 €	1 290.00 €	0.00 €
- Installations matérielles, techniques, matériels et outillage	658 267,69€	575 130.60 €	83 137.09 €
- Collections			
- Biens historiques et culturels			
- Autres immobilisations corporelles	220 777.35 €	193 841.40 €	26 935.95 €
Immobilisations corporelles en cours			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
TOTAUX	880 335.04 €	770 262.00 €	110 073.04 €

Les durées d'amortissement ont été adoptées par le conseil d'administration de l'établissement le 26 novembre 2024 de la façon suivante :

- Matériel pédagogique 5 ans
- Mobiliers 10 ans
- Bâtiment 20 ans
- Matériels informatiques et audiovisuels 3 ans
- Logiciels informatiques 2 ans
- Véhicules et tondeuses 5 ans
- Matériel de cuisine 10 ans
- Matériel général 5 ans
-

3-2 – Les stocks et en-cours

La valeur des stocks du service de restauration et d'hébergement au 31-12-2024 connaît une augmentation de 21 % soit 1 567.41 € par rapport à 2023. Au regard du montant du stock pas de réel impact sur la valeur amenant à une observation particulière.

	2021	2022	2023	2024
STOCKS SRH 31-12	8 907.09 €	4 965.24 €	7 234.37 €	8 801.78 €
MONTANT DEPENSES	€	€	€	66 840.49 €
JOURS FONCTIONNEMENT	-	-	-	23.70

3-3 - Les créances

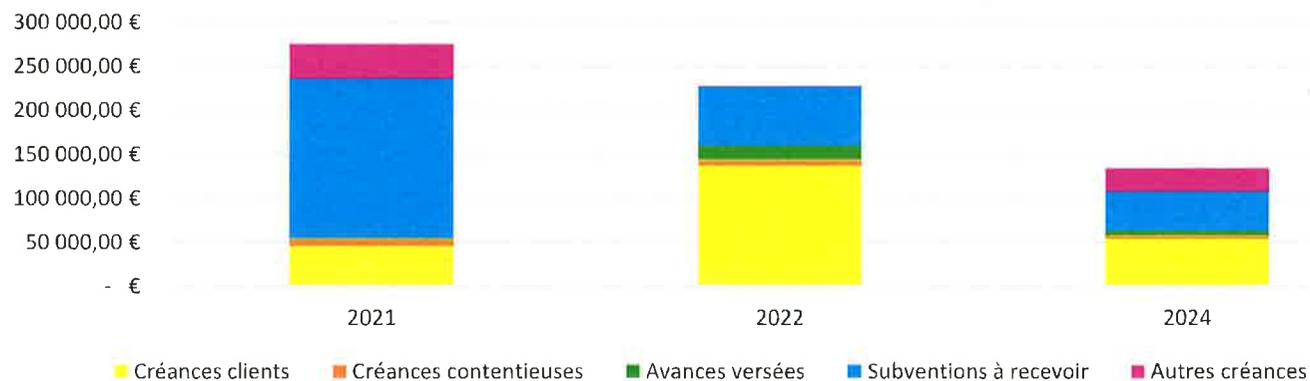
Les créances non recouvrées au 31/12/2024 sont importantes mais en diminution notable par rapport à 2023. Les créances de demi-pension présentent un taux important de non recouvrement en 2024 mais ont été quasiment été divisées par 3 par rapport à N-1 passant de 143 842.22 € contre 57 405.25 €.

Il est important d'avoir un suivi régulier du recouvrement. Le non recouvrement a un impact direct sur la trésorerie.

Les autres créances non recouvrées au 31/12 sont décrites ci-dessous.

Les moyens de règlements proposés au lycée sont le numéraire, les chèques, le paiement en ligne et les virements bancaires.

Evolution des créances et avances versées



CREANCES

FRAIS DE DEMI-PENSION

	A recouvrer au 31/12/24
Recouvrement amiable	54 699,01 €
Recouvrement contentieux	2 706,24 €
TOTAL :	57 405,25 €

DIVERS

	A recouvrer au 31/12/24
IFRIA location chambre	945,60 €
Refacturation Electricité 2024 EPLEFPA	20 080,08 €
Lycee de la céramique- Internat 2024	150,55 €
TP de bourses	156,00 €
Institut du Charolais - Loyer Hall techno	4 224,00 €

Carte self EPLEFPA	7,00 €
Lycée Italien - Echange Erasmus/ Hbgt	1 133,70 €
Voyages	151,85 €
Avances versées au 31/12	5 374,54 €
Frais AC	872,42 €
DON A PERCEVOIR	5 000,00 €
TOTAL :	32 223,32 €

CRBFC

	A recouvrer au 31/12/24	
SUBVENTION A PERCEVOIR	45 478,93 €	
TOTAL :	45 478,93 €	
TOTAL GENERAL :	135 107,50 €	227 533,02 € Rappel 2023

3-4- Financements reçus

Financement de l'actif – ces financements ont été exclusivement sur subvention, pas de financement sur fonds propres en 2024.

Immobilisation	Etablissement	Acquisition	Mise en service	Libellé dépôt	Intitulé complet	Compte	Plan amortissement	Libellé emplacement	Montant TTC	Immobilisé
VIFR000018	P02064	06/12/2024	06/12/2024	LINGERIE	MACHINE A COUDRE	134120	LIN05	SITE LIBERATION	999,00 €	999,00 €
VIFR000016	P02064	21/11/2024	21/11/2024	LINGERIE	SECHE LINGE	134120	LIN05	SITE LIBERATION	6 840,00 €	6 840,00 €
VIFR000017	P02064	21/11/2024	21/11/2024	LIBEBIO	PETRIN TETE ET CUVE FIXE	134120	LIN05	LIBE BIO	1 224,00 €	1 224,00 €
VIAU000001	P02064	18/07/2024	18/07/2024	LIBEBIO	LAMINOIRE A PATES	134180	LIN10	LIBE BIO	5 724,00 €	5 724,00 €
VIAU000002	P02064	12/07/2024	12/07/2024	LIBEBIO	CHARRIOT CHARGE 20 TABLETTES	134180	LIN03	LIBE BIO	1 902,78 €	1 902,78 €
TOTAL									16 689,78 €	

En termes de financements de fonctionnement, le lycée intègre au sein de l'établissement la PlateForme Technologique du Charolais. Cette plateforme est un regroupement d'établissements (le lycée Wittmer, le lycée agricole du charolais, l'institut Charolais, l'Université de Bourgogne –IUT de Dijon-, l'Institut Agro et Satt Sayens –Société en charge de la gestion administrative et financière-). A ce titre, et dans le cadre d'une convention signée (renouvellement en 2023) entre toutes les parties, l'établissement perçoit les heures d'intervention des professeurs intervenants ainsi que les locations de salles mises à disposition.

Le lycée intègre aussi des Unité de Formation par Apprentissage privée qui fonctionne par conventionnement (renouvelé en 2020) avec l' IFRIA (CENTRE DE FORMATION POUR LES METIERS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE). A ce titre l'établissement perçoit des subventions.

3-5 – Provisions

Le lycée n'a pas besoin de procéder à ce jour à des opérations de provisions.

3-6- Dettes

Les détails de l'évolution des éléments de passif sont décrits dans les tableaux ci-dessous.

Une augmentation de 19 % de la trésorerie affectée soit environ 40 0000 € s'explique par la hausse des reliquats présents au 31/12 des subventions de la collectivité (aide sociale aux familles due à une erreur de déclaration du nombre d'élèves pouvant prétendre à cette allocation – régularisation en 2025) et une différence des reliquats divers.

Trésorerie affectée

RELIQUATS ET AVANCES	
CREDITS D'ETAT GLOBALISES	
PROGRAMME 141 - ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	Reliquats au 31/12/24
<i>DROIT DE REPROGRAPHIE</i>	38,50 €
<i>CREDITS GLOBALISES</i>	1 760,00 €
<i>ACTION CULTURELLE</i>	30,00 €
<i>CORDEES DE LA REUSSITE</i>	1 500,00 €

REL INTERNATIONALES	1 500,00 €
Innovation PFT	1 080,00 €
PARCOURS EXCELLENCE	800,00 €
TOTAL :	6 708,50 €

4 910,02 € Rappel 2023

PROGRAMME 230 - VIE DE L'ELEVE	Reliquats au 31/12/24
RELIQUAT CESC 3112	4 403,00 €
SUBV BIEN ETRE 2023	360,00 €
SOLDE FONDS SOCIAL PRO 2024	5 878,07 €
FONDS SOCIAL 2024	2 000,00 €
TOTAL :	12 641,07 €

22 620,12 € Rappel 2023

AUTRES SUBVENTIONS ETAT

	Reliquats au 31/12/24
SOLDE BN AU 31/12/24	507,29 €
TOTAL :	507,29 €

0,00 € Rappel 2023

SUBVENTIONS SPECIFIQUES CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE

	Reliquats au 31/12/24
EQUIPEMENTS AGENTS NON EPI	2 485,59 €
2021 EDUCATION ARTISTIQUE	718,48 €
RESSOURCES PEDAGOGIQUES 2022	21 228,95 €
1ER EQUIPEMENT LYCEENS 2023	751,74 €
INSTAL SPORTIVES DOT COMPL.	2 777,20 €
INSTAL SPORTIVES 23 ACPTÉ DOT	3 674,00 €
1ER EQUIPEMENT LYCEENS 2024	412,00 €
RESSOURCES PEDAGOGIQUES 2024	13 020,00 €
SOLDE CRM 2024	2 210,86 €
SOLDE RCP 2024	1 807,25 €
PPE 24 ACQUISITION VEHICULE EL	19 300,00 €
RELIQUAT AIDE FAMILLES	51 140,00 €

TOTAL :	119 526,07 €	87 568,09 € Rappel 2023
----------------	---------------------	--------------------------------

SUBVENTIONS DIVERSES

	Reliquats au 31/12/24	
SATT SAYENS PFT	24 295,98 €	
RELIQUAT VOYAGE Italie PRESCRIT	4 735,50 €	
CLASSE DEFENSE 2023	300,00 €	
TAXE APPRENTISSAGE	25 281,12 €	
PRIX INNOVALO 2023	2 500,00 €	
PRIX IMAGIN ACTION 2023	550,00 €	
CFA SUBV 23/24	1 960,00 €	
DONS	4 808,28 €	
ERASMUS reliquat	25 466,47 €	
TOTAL :	89 897,35 €	32 284,26 € Rappel 2023

AVANCES

	Reliquats au 31/12/24	
Avances COMMENSAUX	2 194,26 €	
Avances Tickets eleves	4 367,18 €	
Avances Voyages	1 353,15 €	
Avances diverses	477,81 €	
Trop perçus ET SOLDES à rembourser	13 289,72 €	
TOTAL :	21 682,12 €	22 620,12 € Rappel 2023
TOTAL GENERAL :	250 962,40 €	209 633,04 € Rappel 2023

Reste à payer 4081

TIERS	SOLDES	MOTIF
LYCEE POLYVALENT NIEPCE BALLEURE	28,50 €	frais gestion groupement mutualisateur paye

ETS CHARBONNIER	37,70 €	batterie pour centrale incendie gymnase
INDEX EDUCATION	50,69 €	envoi SMS novembre/décembre
ABBAYE CLUNY	90,00 €	sortie scolaire visite
L'EXPERT DU TEMPS	149,21 €	contrat horloge annuel
LA POSTE	169,18 €	affranchissement décembre
HOSPICES CIVILS DE BEAUNE	181,00 €	sortie scolaire visite
SOROFI	240,23 €	plomberie (achat abattant, rob flotteur, easyphon)
GEB SOLUTIONS	249,98 €	collecte déchets décembre
OTIS	313,48 €	entretien ascenseur octobre/décembre
SGC LOIRE	338,50 €	sortie scolaire patinoire
ETABLISSEMENTS ANDRE PERRIER	382,50 €	intervention sur lave vaisselle + sauteuse self
SAMS	627,60 €	maintenance vérification complète du système anti intrusion
MARROIG PRIMEURS	1 043,56 €	fruits et légumes décembre
SGC CHAROLAIS BRIONNAIS	1 941,90 €	loc parc expo + ramassage poubelle juillet/décembre
CENTRE LECLERC PARAY	1 990,76 €	achats denrées pour remise diplomes
VOTRE BUREAU	9 192,91 €	maintenance copies décembre
TOTALENERGIES ELECTRICITE ET GAZ FRANCE	33 521,24 €	électricité décembre
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	37 947,83 €	FARPI
GAZ DE BORDEAUX	48 270,02 €	gaz décembre
	136 766,79 €	

Les factures non parvenues les plus importantes (133 908.22 €) correspondent à des factures de contrats, collecte des déchets, locations, viabilisation ainsi que du Fonds reversé à la collectivité (pourcentage des recettes) du trimestre SEPTEMBRE DECEMBRE. Le titre émis par la collectivité s'effectue après déclaration du service de gestion du lycée en décembre.

Les autres factures non parvenues correspondent à de la fournitures et matériels de fonctionnement et ou pédagogique.

Un solde créditeur au 4081 (extourne 2023) de 66 177.51 € était présent lors du passage à op@le en janvier. Il a été effectué des écritures de reversement dans op@le afin de solder ces bilans d'entrée.

3-7 – Evolution des indicateurs financiers sur 5 ans

Le changement de progiciel comptable ne permet pas d’avoir un suivi des indicateurs financiers sur 5 ans. Les tableaux ci-après reprennent les valeurs de les données de ces indicateurs financiers et les comparent aux moyennes académiques :

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds de roulement	412 990,41	389 940,48	189 529,29	171 259,54	321 982,65
Jours Fdr	88 jours	102 jours	39 jours	31 jours	84 jours
Besoin en Fonds de roulement	72 241,03	29 684,83	-48 158,98	-40 361,26	-231 746,55
Trésorerie	340 749,38	360 255,65	237 688,27	211 620,80	553 729,20
Jours de trésorerie	73 jours	94 jours	49 jours	38 jours	144 jours
Taux moyen de charges à payer	0,98	2,65	6,36	8,71	9,88
Taux de non recouvrement	4,86	1,76	2,07	3,34	13,96

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE DES LYCEES DANS L' ACADEMIE

	2021	2022	2023
Fonds de roulement	393 711,61	360 842,80	341 144,30
Jours Fdr	88	71	65
Besoin en Fonds de roulement	-135 394,41	-129 529,16	-57 430,98
Trésorerie	529 106,02	490 371,95	398 575,27
Jours de trésorerie	127	104	99
Taux moyen de charges à payer	4,56	5,25	4,39
Taux de non recouvrement	11,80	10,97	12,07

3-7-1 -Le fonds de roulement et fonds de roulement mobilisable

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les ressources stables (les subventions d'investissement, les excédents des exercices antérieurs, notamment) et les biens immobilisés, c'est à dire les biens acquis avec ces ressources stables. Il mesure donc le montant des ressources stables non utilisées.

FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE

Le fonds de roulement disponible est un ratio de sécurité financière qui permet de déterminer la part du fonds de roulement pouvant faire l'objet

de prélèvements sans mettre en péril la trésorerie de l'établissement.

Pour 2024, le fonds de roulement disponible s'établit à 310 474,63 €. Il représente 96,40 % du Fonds de roulement de l'établissement.

	2023	2024
Fonds de Roulement au 31/12	171 259,54 €	321 982,65 €
FDR en jour de fonctionnement	31	84
Provisions	0,00 €	0,00 €
Cautions reçues	0,00 €	0,00 €
Valeurs des stocks :		
<i>SRH</i>	7 234,37 €	8 801,78 €
<i>Pédagogique</i>	0,00 €	0,00 €
Créances contentieuses	2 706,24 €	2 706,24 €
Créances non provisionnées de plus de un an	0,00 €	0,00 €
Réserves de fonctionnement si BFR>0	0,00 €	0,00 €
Prélèvement déjà prévu au budget N+1	0,00 €	0,00 €
Fonds de Roulement disponible	161 318,93 €	310 474,63 €

Pour l'exercice 2024, le fonds de roulement augmente de e 150 723.11 € pour s'établir à 321 982.65 €. Cette variation correspond au

montant de l'insuffisance d'autofinancement en l'absence d'acquisition d'immobilisation sur fonds propres.

Le fonds de roulement est équivalent à la moyenne constatée sur les lycées de l'académie de Dijon fin 2023. Le fonds de roulement est à un niveau acceptable mais il faut veiller à garder ce niveau afin de pouvoir répondre au besoin de fonctionnement. La collectivité a annoncé qu'elle n'accordera pas de dotation complémentaire au vue des dotations accordées en 2025.

Exprimé en jours de fonctionnement, il passe de 31 à 84 jours. Le fonds de roulement disponible représente 81 jours.

3-7-2 Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement mesure le besoin de financement nécessaire pour le fonctionnement courant de l'établissement, compte tenu du décalage observé dans le temps entre l'encaissement des recettes et les paiements des factures ainsi que pour le financement des stocks. Un besoin en fonds de roulement négatif signifie que le fonctionnement de l'établissement ne mobilise pas de trésorerie mais au contraire dégage un flux de trésorerie. Un besoin en fonds de roulement positif indique au contraire que pour fonctionner, l'établissement mobilise une partie de son fonds de roulement qui est ainsi soustrait de la trésorerie.

Le besoin en fonds de roulement du lycée augmente par rapport à l'exercice 2023 (+ 191 385.29 €) et se situe largement au-dessus de la moyenne académique. L'évolution du BFR s'explique par une part importante de trésorerie affectée (reliquats) ainsi que par un niveau de trésorerie générale augmenté.

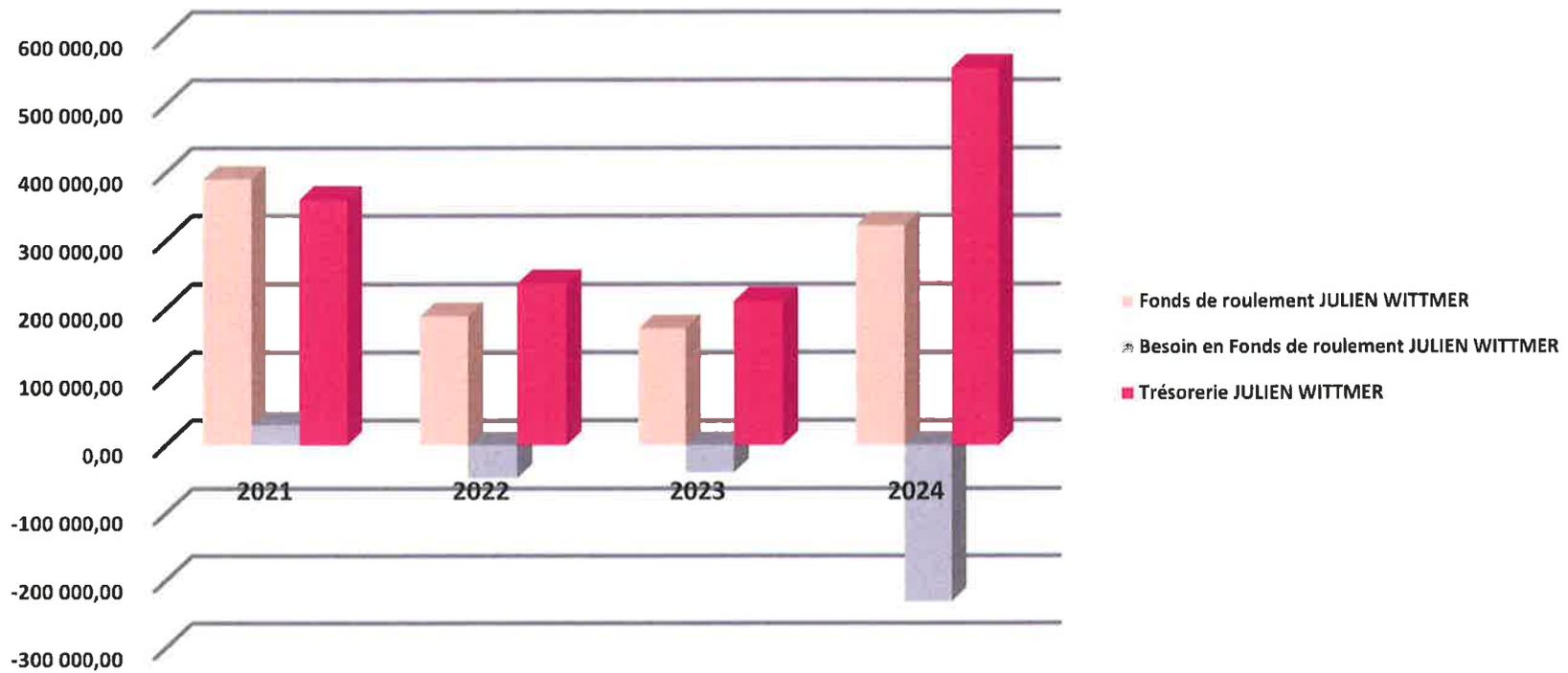
3-7-3 La trésorerie

Dans le contexte d'augmentation importante du fonds de roulement (+ 150 723.11 €) et de la hausse du BFR, la trésorerie passe de 211 620.80 € à 553 729.20 €, cet indicateur est favorable et permet une aisance financière. Cependant les avances et ou reliquats ont vocation à être utilisés. Il faut donc être vigilant. Elle représente 144 jours de fonctionnement contre 38 jours en 2023 et se situe au-dessus de la moyenne observée pour les lycées de l'académie en 2023.

La trésorerie de l'établissement correspond aux sommes détenues sur le compte Trésor Public de l'établissement, ainsi qu'aux opérations en cours et aux éventuelles espèces présentes dans le coffre de l'agence comptable ou du régisseur.

Le graphique illustre l'évolution du fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et de la trésorerie du lycée au cours des 4 derniers exercices.

FDR / BFR / TRESORERIE



4- Notes relatives aux postes du compte de résultat

Services	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
AP - Activité pédagogique	297 024,67 €	354 494,61 €
VE - Vie de l'élève	45 802,55 €	46 041,55 €
ALO - Administration et logistique	431 314,95 € <i>dont dotations aux amortissements</i>	551 750,27 € <i>dont neutralisation des amortissements</i>
	43 548,72 b	34 941,90 c
ALO - EXTOURNE CREDITS DISPO	*	0,00
Total services généraux	774 142,17 €	952 286,43 €
SRH - Restauration et hébergement	653 040,17 €	617 012,20 €
Total services spéciaux	653 040,17 €	617 012,20 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 427 182,34 € (1)	1 569 298,63 € (2)
RESULTAT (2-1) + EXTOURNE*	142 116,29 €	a
RESULTAT SG	178 144,26 €	142 116,29 €
RESULTAT SRH	-36 027,97 €	
CAF ou IAF (a + (b-c))	150 723,11 €	A
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
Opérations en capital	16 689,78 € B	16 689,78
	Sortie inventaire	0,00 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (A-B)	150 723,11 €	

CAF OU IAF = RESULTAT + DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

VARIATION DU FDR = IAF OU CAF + DEPENSES OPERATION EN CAPITAL - RECETTES EN OPC

Il est à noter cependant, que le résultat excédentaire de 2024 est expliqué notamment par la dotation complémentaire de fonctionnement de 80 000 € ainsi que par le rattrapage de titres de recettes non comptabilisés en 2023. Le compte de résultat ne

nécessite aucune information complémentaire pour expliquer des postes significatifs de charges et de produits en complément de celles contenues dans le rapport de gestion.

4-1- Produits de fonctionnement et produits financiers

Pas de produits de fonctionnement significatifs, ni de produits exceptionnels pour 2024.

Le montant des recettes sur les biens inventoriés s'élève à 34 941.90 €, il s'agit de l'annulation des financements des biens financés par subvention.

4-2- Charges de fonctionnement et charges financières

Pas de charges spécifiques.

Les écritures d'amortissement s'élèvent à 43 548.72 €. Elles sont imputées au ALO 0AMORT

4-3 Charges d'intervention

Les charges d'intervention intégrées au compte de résultat correspondent aux aides de fonds sociaux (Etat), elles s'élèvent à 13 079.05€ en 2024. Des aides sociales de la collectivité sont attribuées aux élèves boursiers ou en grande difficulté pour 24 340.00 € en 2024.

Le versement des bourses nationales ne s'intègre pas au compte de résultat, ces aides sont gérées en compte de tiers (146 692.03 €). L'établissement comptait 125 boursiers en 2024 soit 18.5 % de son effectif.

Répartition des taux de bourses

Taux 1 : 38 – Taux 2 : 25 – Taux 3 : 10 – Taux 4 : 30 – Taux 5 : 8 – Taux 6 : 14

5- Autres informations

Le lycée Julien Wittmer est un établissement de 682 élèves avec 30 divisions de la seconde à la terminale, CAP et BTS – Enseignement général et technologique et professionnel.

Le service de gestion compte 1 ETP catégorie A, 2 personnels catégorie B (1 ETP et un 80%), 2 personnels catégorie C à 100 % et un renfort à 100 % contractuel cat C.

La comptabilité au sein de l'agence comptable est tenue par un 2 personnels (l'agent comptable intérimaire et une collaboratrice catégorie B).

La collectivité de rattachement est le conseil régional Bourgogne Franche Comté.

Aucun événement majeur postérieur à la clôture 2024.

Le compte de résultat du lycée n'intègre pas les rémunérations des personnels (Etat, collectivité, assistants d'éducation).

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif.